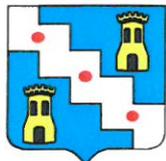


MAIRIE DE CHEVINAY



CHEVINAY
69210

Mairie de CHEVINAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2 - Séance du 27 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juin,
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

Présents : Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Marielle ENGELDINGER, Louis PASCUAL, Sophie DOURS, Liliane DENIS.

Absents excusés : Catherine DUCROUX, Patrick JOLIVET, Yoan LEVITE pouvoir donné à Christian DERBOUL, Emmanuelle SECCIA pouvoir donné à Frédéric PAULOIS, Florian DOUHERET pouvoir donné à Richard CHERMETTE, Virginie LAMONTAGNE pouvoir donné à Françoise LEMERLE.

Date de convocation : 22 juin 2023

OBJET : Autorisation donnée au Maire de signer un devis supérieur à 4 000.00 €

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à des travaux de la réfection du sol de la salle de classe du 1^{er} étage et présente le devis de la SARL TRICAUD, de 4531,20 €, pour ces travaux.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer ce devis et de régler la facture afférente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis de la SARL TRICAUD, et à régler la facture afférente.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Richard CHERMETTE



Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture